

# QUESTIONNAIRE ANNEXE À LA FORMATION

**Questionnaire annexe à joindre avec votre fiche d'inscription, afin de faciliter l'organisation lors de la formation**

## FORMATION

Intitulé : **Entraînement des Animaux Sauvages en Captivité**

Date : **Du 24 au 26 septembre 2019**

Lieu : **Domaine de Pescheray**

## PARTICIPANT

**Nom** : \_\_\_\_\_ **Prénom** : \_\_\_\_\_

## LES REPAS

Présence au cocktail dînatoire de bienvenue du lundi 23 septembre au soir (à partir de 19h00, offert par le Domaine de Pescheray et l'AFSA) :

Oui  Non

Style de repas souhaité :  Classique  Végétarien

Veillez préciser si vous avez des intolérances/allergies alimentaires :

Les repas du midi pourront se faire au restaurant du parc, ce sera un menu imposé (et il y aura l'équivalent végétarien), à un tarif préférentiel de 10€/repas (à payer sur place) :

Participation au repas du mardi 24 septembre au midi :  Oui  Non

Participation au repas du mercredi 25 septembre au midi :  Oui  Non

Participation au repas du jeudi 26 septembre au midi :  Oui  Non

---

Participation au restaurant du mardi 24 septembre au soir (à un tarif abordable : 15 / 25 €), dans les alentours du Domaine de Pescheray:  Oui  Non

Participation au restaurant du mercredi 25 septembre au soir (à un tarif abordable : 15 / 25 €), dans les alentours du Domaine de Pescheray:  Oui  Non

## **DROITS DIVERS**

N'autorise pas l'AFSA à divulguer mon adresse e-mail aux autres participants et aux intervenants, pour l'élaboration d'un document de fiche de contacts, qui sera donné à tous les participants.

N'autorise pas l'AFSA à utiliser mon image personnelle sur les supports de communication de l'association (newsletter « le Tarsier », page et groupe Facebook, compte-rendu, etc).

Désirez-vous être mis en relation avec d'autres participants pour faire de la colocation pour les hébergements (comme des chambres d'hôtels, gîtes, AirBNB, etc)? :

Oui  Non

Désirez-vous être mis en relation avec d'autres participants pour faire du covoiturage, pour vous rendre de votre domicile au Domaine de Pescheray ou ses alentours ? :

Oui  Non